

ÉLECTIONS SCOLAIRES ET MUNICIPALES SIMULTANÉES

UNE SOLUTION NÉCESSAIRE POUR RENFORCER LA DÉMOCRATIE

ENTREVUE AVEC JEAN-PIERRE CHARBONNEAU, ANALYSTE POLITIQUE À RADIO-CANADA ET EX-PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE



Marie Blouin
Conseillère en
communications
à la FCSQ
mblouin@fcsq.qc.ca

La Fédération des commissions scolaires a rencontré Jean-Pierre Charbonneau en entrevue à la suite de la tenue d'un forum sur le leadership politique auprès des présidences des commissions scolaires. Ce politicien d'expérience, fin analyste de la scène politique québécoise, croit que le renforcement de la démocratie passe nécessairement par la tenue simultanée d'élections scolaires et municipales.

Sa riche et longue expérience dans le domaine politique l'a amené à réfléchir à la démocratie scolaire comme à celles des autres paliers politiques au Québec. Pour M. Charbonneau, les élections scolaires sont aussi importantes que les élections municipales et provinciales. « Le président d'une commission scolaire a autant de légitimité qu'un maire. L'éducation, c'est la clé de la réussite de toute société. C'est même, à certains égards, plus important que la santé. On doit y consentir davantage de moyens financiers parce qu'une société sans éducation amène des problèmes de santé mentale et physique. »

Si le taux de participation a baissé depuis plusieurs années à tous les paliers démocratiques, M. Charbonneau l'explique en partie par le fait que les gens sont trop sollicités. « Certes, le lien de confiance avec les gens de la classe politique est passablement amoché depuis un bon moment, mais il faut dire aussi que les citoyens sont débordés par la multitude de leurs activités personnelles, sociales et professionnelles. En plus, ajoute-t-il, on ne leur facilite pas assez la tâche. Il faut fixer des rendez-vous statutaires avec les citoyens pour leur faciliter l'exercice de leurs responsabilités civiques. La tenue d'élections scolaires-municipales conjointes constitue une solution intéressante pour renforcer la démocratie représentative. Ainsi, les citoyens ne se déplaceraient qu'une seule fois pour voter pour leurs différents élus municipaux et scolaires.

Ce réaménagement placerait la démocratie scolaire au même rang que la démocratie municipale parce qu'elle est tout aussi importante. »

« Les présidents des commissions scolaires ont autant de légitimité que les maires ! »

Le contexte de l'élection des présidents au suffrage universel donnera plus de légitimité aux leaders scolaires et consolidera leur importance et leur rôle. « Le législateur a voulu envoyer le message que les commissions scolaires sont importantes, qu'elles ont un rôle majeur à jouer dans la société québécoise, soit celui d'instruire, de socialiser, d'éduquer et aussi de participer au développement socioéconomique du Québec. On est pas moins politicien et politicienne parce qu'on s'occupe exclusivement des enfants. Soyez fiers d'être des politiciens scolaires et ne craignez pas le débat public et, si nécessaire, la controverse. »

« L'élu scolaire a à se battre pour les enfants, et ce, pour assurer l'équité des services pour tous les élèves, partout au Québec. C'est un rôle politique capital dans la société québécoise ! »

Le gouvernement, avance M. Charbonneau, devrait avoir le courage d'harmoniser les territoires électoraux, tenir compte des distances, verser des allocations supplémentaires aux commissions scolaires des régions éloignées, et ce, pour faciliter notamment les communications entre les élus et les citoyens de leur circonscription. Il estime aussi que l'élu scolaire doit être davantage rémunéré dans ses fonctions pour plusieurs raisons : les responsabilités accrues que la Loi sur l'instruction publique lui confère, la valorisation de ce poste au sein de la société québécoise et aussi pour encourager les gens de tout âge à s'investir dans la cause scolaire.

« Des Obama, il en faut aussi sur la scène politique scolaire. »



Photo Oeil pour oeil

Parmi les enjeux que l'élu scolaire devrait privilégier tout au long de son mandat, il mentionne l'abolition d'un système d'éducation à deux vitesses, le privé et le public. « C'est malsain de soutenir un réseau parallèle qui cannibalise et affaiblit le réseau public. Cette situation doit être dénoncée régulièrement par l'élu scolaire qui doit en faire un cheval de bataille important. D'ailleurs, le Québec a-t-il les moyens d'avoir un système d'éducation à deux vitesses ? »

En terminant, M. Charbonneau, fervent défenseur de la démocratie scolaire, est confiant que les changements apportés à la Loi sur l'instruction publique renforceront le rôle des élus scolaires à la condition qu'ils prennent leur espace sur la place publique. « Des Obama, il en faut aussi sur la scène politique scolaire », conclut-il.

« C'est malsain de maintenir un système d'éducation à deux vitesses. »